

Resp. client:
N° commande.
N° client: 86747
Pers. cont.:
Tél.: -
Fax: -
GSM: -
e-mail:

ProKo.: LS01
N° rapport : 5925929
N° rapp. prov.:
Date: 18/01/2023



Client / Mandant :

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ÉLECTRIQUE BT ou TBT
(Livre 1 - AR 08/09/2019) - Direction général de l'Energie
(exécuté sous l'accréditation BELAC INSP-205 suivant procédure QPRO/ELE/001, §7.3)

IDENTIFICATION

CONTROLE

Base: AR du 8/09/2019 établissant le livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension.

Type: visite de contrôle (chap. 6.5)
visite de contrôle renforcement puissance ancienne installation (chap. 8.4.1)

Dérogat. partie 8 livre 1 *: appliqué **Date installation:** avant 01/10/81 + entre 01/10/1981 et 01/06/2020

(*) En cas contrôle chap. 6.4., réf. du document « début réalisation avant 01/06/2020 » : Pas d'application

Date: 13/01/2023 **Contrôle suivant dans** 300 mois, ou avant le 31/01/2048

Contenu: Sauf stipulation contraire, les appareils et machines raccordés à l'installation fixe, ne font pas partie de l'inspection.
Le présent contrôle porte sur les parties aisément accessibles et visibles de l'installation et exclu les parties cachées tel que les cloisons, les faux-plafonds, etc.

INSTALLATION

Présence tension: présente **Raccordement:** réseau aérien **Fourreau:** - **Plaque d'isolat.:** -
Tension nominal: 3N400V **Protection max.:** 40A **Protection princip.:** à placer par GRD **Interr. princip.:** interr. diff. général

Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: EXVB **nombre conduct.:** 4 **section:** 25 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: XVB **nombre conduct.:** 4 **section:** 10 mm²

Prise de terre **genre :** commune **accessibilité :** en ordre - sectionn. de terre commune est accessible
Électrode de terre: type: piquets **section:** 16 mm²

Interrupteur Diff.: général: 4p 40A/300mA **supplémentaire:** 4p 40A/30mA

Schéma unifilaire et plan de position: ☒ voir annexe ☐ références:

Exécutée conform. aux schémas et plan: en ordre **État du matériel fixe ou – à pose fixe:** en ordre

Installations spéciaux: ☐ photovoltaïque ☐ piscine ☐ sauna ☐ aliment. véhic. électrique ☐ -

Ne sont pas encore placés: ☐ cuisine ☐ salle de bains ☐ chauffage central ☐ compteur de gaz ☐ compteur d'eau
☐ luminaires ☐ principale - ☐ supplémentaire liaison équipotentielle

Nombre de tableaux: 1 **Nombre de circuits terminaux, incl. réserve:** 3

2x D2p2d C16A 3kA
1x D2p2d C20A 3kA

RESULTATS

Résist. d'isolem. général: 41,3 MOhm **Résistance de dispersion:** 2,86 Ohm
Bouton d'essai diff.: en ordre **Boucle de défaut:** en ordre **Continuité PE et liaison équipotentielle:** en ordre
Protection contre les chocs électriques: **contact direct:** en ordre **contact indirect:** en ordre
Protection contre la surintensité: en ordre **Protection des appareils classe I fixe ou à poste fixe:** en ordre

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) – les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N Néant

I Néant

CONCLUSION

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019.
Le prochain contrôle est à effectuer **au plus tard à la date du suivant contrôle mentionnée ci-dessus**.
Les schémas unifilaires et les plans de position de l'installation ont été datés et signés. Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) courant différentiel à l'origine de l'installation sont scellées.

Pour le Directeur Technique,


Benjamin Bellocq
0495/24.61.30

Ir. G. Croes

CONSEILS / PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRESLisez les prescriptions réglementaires par ce lien: https://www.ocb.be/documenten/2020/Information_prescriptions_reglementaires.pdf